

Sol Aparicio

Savoir par expérience et expérience du savoir *

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de cette invitation à travailler avec vous *en présence*. Cette présence que nous pouvons appeler réelle, tout autre que la présence virtuelle dont nous nous contentons souvent depuis un an pour nos réunions, faute de mieux. C'est faire le choix de la parole *avec* la présence des corps et des voix qui la supportent.

J'interviens ici dans un espace que vous consacrez habituellement aux présentations cliniques, dites « cliniques » depuis que le poids du discours, celui qui est propre à la subjectivité de notre époque, a rendu caduque, parce que censurable, non politiquement correcte, l'ancienne appellation « présentation de malades ». Je vais donc en faire le point de départ de quelques réflexions sur l'expérience – à la fois l'expérience analytique et celle qu'on qualifie de clinique.

Qu'est-ce qui a rendu censurable et caduque l'appellation « présentation de malades » ? Sans doute le fait de désigner un sujet en le nommant « malade » et l'idée qu'il puisse être « présenté », soit exposé, exposé au regard des autres. Ce qui, au nom de la science et de l'enseignement, se pratiquait couramment à l'époque de Charcot n'est en effet plus concevable aujourd'hui. Mais peut-être y a-t-il aussi dans cette caducité quelque chose d'autre, dû à la psychanalyse – et qui, paradoxalement, ne nous a pas empêchés pour autant, nous les psychanalystes, de continuer à utiliser l'expression jusqu'à très récemment.

Depuis la lointaine époque des célèbres présentations faites par Charcot, les présentations de malades ont constitué une pièce essentielle de l'enseignement clinique, l'adjectif *clinique* indiquant un enseignement « qui s'établit d'après l'observation directe du malade et non par la théorie ¹ ».

La clinique par définition est d'abord médicale et, par extension, psychiatrique, elle suppose cette « observation directe » et peut être considérée comme une clinique du regard. En ce sens, elle se distingue radicalement de la pratique de la psychanalyse – dont le dispositif, comme chacun

sait, fait justement abstraction du regard, comme de l'observation, pour ne se servir que de la parole.

Lacan, qui poursuit la pratique des présentations de malades tout au long de sa longue carrière de psychanalyste, considérait que l'existence de la psychanalyse les avait radicalement modifiées. Au sujet du rapport entre psychanalyse et psychiatrie, il partageait avec Freud l'idée que la psychanalyse apporte à la psychiatrie un complément de *savoir* concernant le symptôme – idée que Freud expose dans sa conférence « Psychanalyse et psychiatrie ² ». C'est pourquoi, dans le séminaire *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* ³, Lacan pouvait affirmer : « Une présentation de malade, ne peut absolument pas être la même au temps de la psychanalyse ou au temps qui précède. » On ne peut donc continuer à l'appeler de la même façon. Au temps de la psychanalyse, il n'y a plus à proprement parler de présentation « de malade », il y a ce que Lacan, étonnamment, nomme alors présentation du « dialogue de deux personnes » (ce qui de fait, je le note au passage, rejoint la dénomination d'entretiens cliniques dont se servent certains collègues).

Mais le plus important est de reconnaître le fait auquel ce « dialogue de deux personnes » renvoie, c'est que « sans cette seconde personne, il n'y a pas de symptôme achevé. » C'est parce qu'il s'agit dans la présentation de malades d'une clinique du symptôme qu'elle doit être ainsi pensée et mise à jour.

Lacan montre, en effet, comment la perspective analytique introduite par Freud a radicalement changé quelque chose à la conception du symptôme, quelque chose dont la clinique psychiatrique devrait, selon lui, tenir compte pour ne pas stagner... (C'était en 1965 et il nous faut bien reconnaître que, à quelques exceptions près, la psychiatrie a fait un tout autre choix.)

Intéressons-nous à ce dont, selon Lacan, la clinique psychiatrique devait tenir compte. C'est en interrogeant le savoir en jeu qu'il aborde la question.

Il part du transfert, soit du fait que le psychanalyste « est appelé [en tant que] sujet supposé savoir ». Ce qu'il a à savoir, souligne Lacan, n'est pas de l'ordre d'un savoir de classification, ce n'est pas un savoir du général, mais bien au contraire un savoir du *singulier*, et c'est pourquoi l'analyste doit s'attacher au signifiant. Il n'est pas dans la position du « savant rempardé derrière des catégories » qui lui permettraient de ranger les symptômes, il n'est analyste que « pour autant qu'il entre dans le jeu signifiant ». L'analyste s'introduit donc dans l'opération analytique comme sujet

supposé savoir et, de ce fait, il « supporte lui-même, le statut du symptôme ». En effet, il est appelé comme sujet supposé savoir au niveau où, du côté du sujet, il y a un « je ne savais pas ». Quand l'analyste intervient, quand il relève ou quand il fournit un signifiant, ce « je ne savais pas » découvre l'inconscient, le savoir insu.

Le pas suivant consiste pour Lacan à faire valoir que si, comme les autres formations de l'inconscient, le symptôme est analysable, c'est parce qu'il y est toujours question de savoir : « Il y a toujours dans le symptôme l'indication qu'il est question de savoir. » Dans la névrose, par exemple, il est toujours impliqué dans le symptôme que « le sujet n'arrive pas à savoir ». Et lorsque, autre exemple, dans la paranoïa, dans le délire interprétatif, le sujet reçoit des signes, ça lui indique que « quelque part on sait ce que veulent dire ces signes, que lui ne connaît pas. »

On voit ainsi que la référence au savoir est toujours présente dans le symptôme et c'est ce qui le définit comme analysable – le symptôme est « quelque chose qui se signale comme un savoir déjà là, à un sujet qui sait que ça le concerne, mais qui ne sait pas ce que c'est ».

L'analyste est donc appelé en tant que sujet supposé savoir. Il est appelé à se mêler du symptôme et il y intervient « pour autant qu'il entre dans le jeu signifiant » – c'est ce qui fait dire à Lacan que l'analyste a la charge d'une moitié du symptôme, il le complète.

L'abord du symptôme est bien sûr tout autre quand il s'agit du symptôme médical qui se réduit, note Lacan, à être un signe. Pour lui, manifestement, le psychiatre avait à être un peu moins médecin pour devenir un peu plus analyste en sachant faire sa place au savoir qui lui était supposé. Pour le dire autrement, en sachant prendre en compte le transfert.

Nous parlons donc de « clinique », en psychanalyse comme en psychiatrie, dans la mesure où nous avons affaire au symptôme. Lacan a pu dire que la clinique est « le réel en tant qu'il est impossible à supporter ⁴ » – mais son abord et son traitement diffèrent essentiellement dans la mesure où le rapport au savoir est tout autre. Et c'est sans doute pourquoi, comme je l'ai suggéré précédemment, Lacan parle toujours plutôt de l'expérience analytique et de la pratique de l'analyste – ce n'est, je crois, que lors de l'ouverture de la Section clinique à Vincennes qu'il s'attache à formuler quelques définitions de ce qu'il entend par clinique psychanalytique.

Je voudrais vous faire remarquer à ce propos la réserve parfois exprimée par Lacan à l'encontre non pas de la clinique mais de la façon dont on s'y réfère, sa réserve devant ce qu'il dénonce comme étant un laisser-aller qui « au nom d'une prétendue référence à la clinique ⁵ » fait fi de ce dont

il a fait l'axe de son enseignement, soit la nécessité des repères conceptuels et structuraux dans l'abord de l'expérience.

En avril et mai 1969, à deux reprises ⁶, Lacan commence son séminaire avec une évocation de cette question. Il a parlé, lors d'une leçon précédente, de la structure de la perversion en avançant l'idée que dans la perversion le sujet lui-même supplée à la faille de l'Autre. Il admet alors qu'une telle formule n'est peut-être pas immédiatement accessible pour tout le monde, car elle suppose « une certaine élaboration de l'expérience psychanalytique ⁷ ». Or selon lui, ce n'est pas là un inconvénient de son enseignement mais le propre de « toute science à partir du moment où elle a commencé à se construire ⁸. » Ce que Lacan dénonce, c'est que dans le compte-rendu de l'expérience, se contentant de s'y orienter avec un vague recours aux concepts freudiens, les psychanalystes laissent s'y glisser « les plus noirs préjugés ⁹ ». Trois leçons plus tard, après avoir commenté la phobie des poules d'un jeune analysant d'Helene Deutsch, il déclare que l'évocation d'un cas n'est pas « ce qui fait le caractère clinique de ce qui s'énonce au niveau de cet enseignement ¹⁰. » En psychanalyse, c'est la reprise de « la question de la structure [qui seule peut] faire progresser ce que l'on appelle improprement la clinique ¹¹. » Pour lui, la clinique ne va pas sans la théorie, c'est-à-dire sans « une certaine élaboration de l'expérience psychanalytique ¹² ».

Le souci ici manifeste de Lacan concerne la transmission de la psychanalyse, son enseignement, soit la formation de l'analyste.

Reste cette question : ce que l'on appelle improprement la clinique, comment donc l'appeler proprement ? Il me semble que son choix a été de parler de *l'expérience*.

L'expérience est communément considérée comme une valeur, l'on suppose que celui qui en a *saura* faire. C'est le cas à l'heure de vouloir consulter un spécialiste, quel qu'il soit. Ce qui fait sa valeur, ce qui la rend précieuse, est le savoir-faire que l'expérience comporte. L'idée implicite est qu'en dérive un savoir, qu'un savoir s'en dépose qui peut être transmis. On dit d'ailleurs savoir par expérience. Ce lien intime entre savoir et expérience est inscrit dans la langue.

Dire que ce qui d'une expérience se transmet est de l'ordre d'un savoir ne veut pas dire qu'il s'agisse de connaissance. La distinction est rendue évidente avec la notion d'un savoir insu, soit un savoir que l'on ne connaît pas, que l'on ne sait pas que l'on sait. C'est souvent le cas pour le savoir-faire, comme pour ce que Freud a nommé *l'inconscient*.

Cela dit, l'expérience que l'on a, l'expérience acquise, ne va pas sans inconvénients. Pour le dire avec Lacan, qui voulut mettre en garde les psychanalystes à ce propos, « le propre de l'expérience est évidemment de préparer un casier ¹³ ». Et ce casier, sans doute utile dans les sciences, ne convient pas à ce que Freud attendait des analystes et que Lacan rappelle, soit « que nous écoutions, [...] en toute indépendance des connaissances acquises par nous, que nous sentions à quoi nous avons affaire, à savoir la particularité du cas ¹⁴. » Il s'agit pour l'analyste de repérer et de préserver ce qui est le cas dans l'expérience d'un sujet en particulier – celui qui s'adresse à lui en essayant de dire, de mettre en mots ce qui lui arrive, ce qui pour lui ne va pas. En même temps, ce faisant, en *écoutant* et en *sentant à quoi il a affaire*, l'analyste en fait l'expérience.

L'inconvénient de l'expérience que l'on a est de dénaturer le sens premier de l'expérience, qui est le fait de l'éprouver. Ce sens premier restitue ce que la notion d'expérience comporte d'unique, propre au sujet qui la fait et la traverse. Le singulier d'une expérience est distinct de l'expérience acquise, issue d'une pratique, quelle qu'elle soit.

Pour nous, l'expérience en jeu est celle de l'analyse. On s'y réfère souvent en parlant de l'expérience analytique. L'on dit aussi « l'expérience d'une analyse », en désignant ainsi spécifiquement l'expérience d'un sujet analysant, de celui qui la fait, qui s'y soumet. Autre expression, plus précise, due à Lacan, l'expérience de l'inconscient – elle a l'avantage de mettre d'emblée en avant, en le nommant, ce dont il est question.

L'expérience de l'inconscient est une expérience que l'on fait, et que l'on doit avoir faite soi-même pour pouvoir envisager de devenir psychanalyste, même si cela ne suffit pas. C'est ainsi depuis Freud. Il exigeait que « quiconque veut pratiquer l'analyse [...] se soumette au préalable lui-même à une analyse ¹⁵ », car c'est seulement par cette voie qu'il pourra éprouver les processus dont la psychanalyse affirme l'existence et acquérir « les convictions ¹⁶ » qui le guideront par la suite, disait-il (les « convictions » nomment ici le savoir par expérience).

L'importance de cette expérience *une*, toujours à renouveler, reste entière. Elle est déterminante pour chacun et, en plus, elle intéresse les autres. Lacan s'y référait lors de la fondation de l'EFP en parlant de « la rencontre du plus valable d'une expérience personnelle avec ceux qui la sommeront de s'avouer, la tenant pour un bien commun ¹⁷. » La transmission à d'autres, ce passage de l'intime au public, vient entériner la valeur de l'expérience d'un seul.

Toute l'œuvre de Freud – cela peut être dit aussi de celle de Lacan – constitue un exemple, un paradigme de l'étroite articulation entre expérience, savoir et transmission. L'expérience *inaugurale* de Freud, ainsi que Lacan la désignait, son expérience de découvreur d'un savoir inédit et d'une pratique par lui inventée, a fait l'objet de l'immense œuvre que l'on connaît, œuvre répondant au devoir de transmission auquel Freud s'est soumis, qu'il a assumé. Ce devoir, que l'on peut imputer à son éthique, tient aussi à son vœu de faire de la psychanalyse une science.

On sait que sur la question, tant discutée, de la scientificité de la psychanalyse, Lacan a conclu que cette dernière n'est pas une science, elle est une pratique qui a donné naissance à un nouveau discours. Reste ce fait, selon lui irréfutable, qui nous renvoie à l'œuvre freudienne : « La psychanalyse a consistance des textes de Freud ¹⁸. »

Cela dit, il convient d'évoquer également un autre fait, la fondation par Freud de l'IPA, l'Association psychanalytique internationale, qui répondait à son désir de « préserver la transmission de sa découverte et sa méthode ¹⁹ » en assurant l'existence d'un lieu de formation pour les analystes à venir. Car le rapport d'un seul au texte ne suffit pas, la transmission ne se fait pas sans les autres. Pas plus qu'elle ne saurait se faire sans l'expérience propre.

En évoquant l'expérience, à un détour de son séminaire ²⁰, Lacan a remarqué qu'elle ne veut dire qu'une chose, c'est qu'on s'y engage. On s'engage dans une expérience. On y est pris, on se laisse prendre – ajoutons « et enseigner », *on se laisse prendre dans l'expérience et enseigner* par elle. Il y a là un passage d'une face qu'on peut dire passive à une face active qui la rend didactique. Du savoir s'en dépose. Or cela suppose que le sujet l'ait voulu, c'est son désir (de savoir) qui est engagé. Cela suppose aussi que le sujet se *dégage* de l'expérience vécue, éprouvée, qu'il s'en dégage pour en (ap)prendre quelque chose.

Sans ce passage de la face passive, subie, de l'expérience à sa face active, il n'y a pas de transmission possible. Que celle-ci soit possible n'assure pas pour autant qu'elle ait lieu, puisque cela engage aussi l'autre. On pourrait citer à ce propos la phrase de Goethe que Freud affectionnait : « Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le pour le posséder ²¹. » Elle a l'intérêt de faire entendre la dimension inconsciente de la transmission et la part qu'y joue le désir.

L'expérience de l'inconscient qu'est l'analyse produit un gain de savoir. Qu'en est-il de sa transmission ? La question est bien sûr essentielle pour ce

qu'il en est de la formation de l'analyste, de ce qu'il a à savoir. C'est pourquoi elle croise, elle rejoint, celle de l'enseignement de la psychanalyse.

Après Freud, cette question a beaucoup occupé Lacan. Il la formulait en 1957 en demandant : « Ce que la psychanalyse nous enseigne comment l'enseigner ²² ? » Quelques années plus tard, lors de la fondation de son école, il semble y apporter une (nouvelle ?) réponse quand il avance que « l'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail ²³. »

Il ne s'agit pas ici de l'analyse mais de « l'enseignement de la psychanalyse » et pourtant il y est question d'un transfert. Pourquoi ? Qu'est-ce qu'un transfert de travail ? Que veut dire Lacan ? Essayons de le lire de plus près.

Cette phrase nous dit que ce que la psychanalyse enseigne à chacun, le savoir que son expérience délivre, peut se transmettre mais seulement sous certaines conditions. Cela peut se transmettre *d'un sujet à un autre, un par un*, et seulement par *des voies* – elles sont plurielles – *d'un transfert de travail* qui, lui, est (au) singulier.

Concernant le transfert, concept fondamental de la psychanalyse, Lacan a mis en évidence qu'il s'agit d'une relation d'amour qui concerne le savoir – ce qu'il résume en disant : « Celui à qui je suppose le savoir, je l'aime ²⁴. » On peut aisément le constater au quotidien, en dehors de l'analyse, dans les écoles et ailleurs, pour peu qu'on y prête attention.

Dans le cadre de l'analyse, dans le dispositif inventé par Freud, ce transfert est mis au travail. Il est l'outil grâce auquel le savoir inconscient se dévoile. (Je dis qu'il « se dévoile ²⁵ », car l'inconscient n'est pas un savoir que l'on apprend, l'expérience le dévoile, il se dévoile au cours de l'expérience analytique.) Le point de départ est la demande formulée par l'analysant et la question inconsciente qu'elle enserme. Il est invité à parler, à dire ce qui lui vient à l'esprit en se soumettant à la règle de l'association libre – ce que nous appelons la *tâche* analysante. Comme le note Lacan à l'occasion, c'est lui qui fait le travail. L'analyste est là pour entendre, il écoute, intervient, interprète, et comme Lacan a pu le dire, il fournit le signifiant qui manque – essentiellement, il assure la conduite et la poursuite de l'expérience jusqu'à son terme en causant le désir d'analyse. Ce désir d'analyse suppose un désir de savoir, un désir de résoudre la question inconsciente de départ.

Alors, évoquer « un transfert » à propos de l'enseignement de la psychanalyse, c'est tenir compte des particularités de l'expérience analytique pour penser la formation. La supposition de savoir en quoi consiste le

transfert analytique concerne l'inconscient. Ce savoir insu de lui-même, l'analysant l'attribue à l'analyste – qui ne répond qu'en mettant le sujet au travail. L'expression « un transfert de travail » signifie ainsi cette nécessaire mise au travail de chacun concernant non plus l'inconscient qui le détermine dans sa particularité, mais un savoir sur la structure de l'expérience et les principes qui orientent la pratique analytique.

J'ai indiqué au début que le singulier d'une expérience est distinct de l'expérience issue d'une pratique. C'était une façon de dire qu'il y a l'expérience de l'analysant, et puis celle que l'analyste fait dans sa pratique. Un savoir est en jeu dans chaque cas et la question de la transmission se pose, bien sûr, pour l'une comme pour l'autre. Dans les deux cas, on peut se demander : qu'est-ce qui, d'une expérience, peut être transmis ? Et une même réponse est valable : ce qui passe par la parole, ce qui peut être dit. Cela marque évidemment une limite, celle de ce que nous appelons le réel de l'expérience.

C'est pourquoi Lacan a pu remarquer cette chose étonnante, aux allures de paradoxe : « Les psychanalystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir ²⁶. » (Pouvoir s'en entretenir supposerait d'en avoir cette « pleine conscience » actuellement en vogue.) On ne peut pas. Il y a l'inconscient. Il y a le réel de l'expérience. Or n'est-ce pas là justement que nous trouvons la raison d'être de la communauté analytique ? « Nul savoir [ne peut] être porté d'un seul ²⁷ », note Lacan, d'où l'« association [du psychanalyste] à ceux qui ne partagent avec lui ce savoir qu'à ne pas pouvoir l'échanger ²⁸. »

Nous échangeons tout de même, même si *ce n'est pas ça* ! Et c'est tout l'intérêt de l'idée d'un transfert de travail possible pour ce qu'il en est de l'enseignement de la psychanalyse. Car le transfert noue des liens, c'est une modalité de lien social.

Cela nous renvoie aux discours que Lacan a formalisés en 1970, en même temps qu'il proposait d'appeler *lacanien* le champ de la jouissance. (Il avait fait valoir bien plus tôt que le désir est « le vecteur manifestement constituant du champ freudien de l'expérience ²⁹ ».)

L'année 1970 marque donc un tournant dans son enseignement qui touche, entre autres, au savoir, ainsi qu'à la notion même d'enseignement. Il y aurait un sérieux travail de lecture à faire de son « Allocution sur l'enseignement ³⁰ », texte difficile écrit cette même année, qui se termine sur cette phrase qui toujours résonne (à mes oreilles) : « La vérité peut ne pas convaincre, le savoir passe en acte ³¹. » On pourra y revenir dans notre discussion.

(À propos de cette difficulté de lecture, expérience commune, j'ouvre une brève parenthèse pour vous faire part d'une petite expérience personnelle. Vous l'aurez remarqué en lisant les séminaires, il arrive très souvent à Lacan d'affirmer qu'il extrait ce qu'il dit de son expérience de l'analyse. Si ce qu'il dit dans le passage que vous êtes en train de lire demeure pour vous obscur, vous resterez quelque peu interloqués devant une telle affirmation, vous ne voyez pas du tout à quel point de l'expérience analytique cela renvoie. Et pourtant. Il m'est arrivé plus d'une fois, au tournant d'une séance ou d'une lecture, de voir s'éclairer soudain un propos demeuré longtemps opaque, énigmatique. Qu'en conclure, sinon que le savoir dont il s'agit dans notre expérience analytique n'est pas, Lacan l'a sans cesse répété, de l'ordre de la compréhension mais plutôt de celui d'une succession d'éclairs ?)

En attendant la discussion et pour terminer, je voudrais signaler que dans cette allocution Lacan rectifie la référence à ce qu'il a si souvent appelé « mon enseignement » en parlant plutôt de « mon discours ». Il le fait après avoir remarqué que « l'enseignement pourrait être fait pour faire barrière au savoir ». Cet aperçu nouveau sur ce qu'il en est de l'enseignement est lié à ce que la théorie des discours apporte sur le savoir. Le savoir, un des quatre termes en jeu dans chaque discours, en changeant de place, change de nature. Celui produit dans le discours de l'hystérique n'est pas celui qui se trouve refoulé en place de vérité dans le discours de l'analyste, ni non plus le même que celui qui, mis en position d'agent du discours universitaire, se trouve transformé en enseignement. La place d'agent dans ce discours « dénature » le savoir, il devient enseignement. Lacan le dit explicitement, il y a un antagonisme entre les deux ³².

Voilà qui rend raison de l'accent toujours mis par Lacan sur l'expérience de l'inconscient et le savoir qu'elle recèle. C'est là que l'analyste a à puiser les ressources de sa pratique.

Mots-clés : présentation clinique, inconscient, expérience.

*↑ Prononcé à l'unité de Millau, CCPSO, le 9 avril 2021.

1.↑ Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*.

2.↑ S. Freud, « Seizième conférence, Psychanalyse et psychiatrie », (1917), dans *Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1999.

3. [↑](#) J. Lacan, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse, 1964-1965*, séminaire inédit, leçon du 5 mai 1965. Les citations qui suivent cette partie font référence à cette leçon.
4. [↑](#) J. Lacan, « Ouverture à la section clinique », *Ornicar ?*, n° 9, 1977, p. 11.
Pour mémoire : c'était le thème de travail de la première année du Collège de clinique psychanalytique de Paris et du numéro 1 des *Cahiers* du Collège clinique de Paris.
5. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 266.
6. [↑](#) *Ibid.*, chapitres xvii et xx.
7. [↑](#) *Ibid.*, p. 265.
8. [↑](#) *Ibid.*, p. 266.
9. [↑](#) *Ibid.*
10. [↑](#) *Ibid.*, p. 310.
11. [↑](#) *Ibid.*
12. [↑](#) *Ibid.*, p. 265.
13. [↑](#) J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », 4 octobre 1975, *Bloc-Notes*, n° 5.
14. [↑](#) *Ibid.*
15. [↑](#) S. Freud, *La Question de l'analyse profane*, (1926), Paris, Folio Essais, 1998, p. 51-52.
16. [↑](#) *Ibid.*
17. [↑](#) J. Lacan, « Acte de fondation », (21 juin 1964), dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, fin du préambule, p. 239.
18. [↑](#) J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 250.
19. [↑](#) J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 457.
20. [↑](#) J. Lacan, *R.S.I. (1974-1975)*, séminaire inédit, leçon X du 15 avril 1975.
21. [↑](#) S. Freud, « Le retour infantile du totémisme » (1912-1913), dans *Totem et tabou*, IV, Paris, NRF Gallimard, 1993, p. 314. Voir aussi la fin de *l'Abrégé de psychanalyse* (1938).
22. [↑](#) J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement », art. cit.
23. [↑](#) J. Lacan, Note adjointe à l'« Acte de fondation », art. cit., p. 236.
24. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 64.
25. [↑](#) Remarque de Lacan lors du Congrès de l'EPF à La Grande-Motte.
26. [↑](#) J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité » (conférence à Milan, 1967), dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 359.
27. [↑](#) *Ibid.*
28. [↑](#) *Ibid.*
29. [↑](#) J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" », dans *Écrits*, *op. cit.*, p. 655-656.
30. [↑](#) J. Lacan, « Allocution sur l'enseignement », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 297-305.
31. [↑](#) *Ibid.*, p. 305.
32. [↑](#) D'où les réserves émises par certains analystes quant à l'enseignement de la psychanalyse à l'Université.